

# Assemblée générale de la section des Bibliothèques publiques

par Hugues Van Bésien

*Secrétaire de la section Bibliothèques publiques*

**L**e bureau de la section des BP a été largement renouvelé par le CA issu des élections de 1995. En effet, Alain Caraco ne souhaitait pas continuer à assumer la présidence de la section ; Mireille Chauveau, secrétaire, n'était pas rééligible ; Dominique Peignet, trésorier, Anne-Marie Delaune et Gérard Brugière, vice-présidents, n'ont pas été réélus au conseil (Cf. encadré) ; Raymonde Courrière, secrétaire adjointe, préfère se consacrer à d'autres tâches au sein de l'association.

La deuxième partie de l'assemblée générale a donc consisté en une présentation du nouveau bureau composé de :

Philippe Debrion (BM de Saint-Quentin-en-Yvelines), président ; Didier Guilbaud (BDP du Nord), vice-président ; Françoise Hecquard (Médiadix), vice-présidente ;

Oise), Hélène Magnan (BM Clamart), Philippe Marceron (BM Pau, trésorier-adjoint), Christine Peclart (BM Crimée, Paris), Martine Pringuet (BM Cavailon), Caroline Rives (secrétaire adjointe, La Joie par les livres), Nicole Saint-Denis (BM Bordeaux), Marie-Claude Sorriaux (Bibliothèques pour tous), Danielle Taesch (BM Mulhouse) et Hugues Van Bésien (secrétaire, BM Beauvais).

## Nouveau conseil d'administration

Ce nouveau conseil de la section des Bibliothèques publiques est issu des élections de mai 1995.

Isabelle Amouretti (Hôpital Bordeaux), Claudine Belayche (BM Corbeil-Essonnes), Françoise Bensasson (BCE Air France Roissy), Alain Caraco (BDP Savoie), Monique Chegaray (Hôpital Le Havre), Agnès Chevallier (BM Angers), Raymonde Courrière (BPI), Sylvie Crouzet (trésorière adjointe, BM Grenoble), Philippe Debrion (président, BM Saint-Quentin-en-Yvelines), Nic Diamant (trésorière, BPI), Didier Guilbaud (vice-président, BDP Nord), Michèle Guinard (BM Cergy-Pontoise), Françoise Hecquard (vice-présidente, Médiadix), Martine Itier (BM Toulouse), Jacqueline Levy (BDP

Oise), Hélène Magnan (BM Clamart), Philippe Marceron (BM Pau, trésorier-adjoint), Christine Peclart (BM Crimée, Paris), Martine Pringuet (BM Cavailon), Caroline Rives (secrétaire adjointe, La Joie par les livres), Nicole Saint-Denis (BM Bordeaux), Marie-Claude Sorriaux (Bibliothèques pour tous), Danielle Taesch (BM Mulhouse) et Hugues Van Bésien (secrétaire, BM Beauvais).

*Le nouveau conseil et le nouveau bureau réunis le 22 juin 1995 ont notamment confirmé la poursuite des travaux de la commission médiathèque, animée par Anne-Marie Delaune et entrepris de développer les relations avec les associations d'élus.*

Nic Diament (BPI), trésorière ; Sylvie Crouzet (BM de Grenoble), trésorière adjointe ; Philippe Marcerou (BM de Pau), trésorier adjoint ; Hugues Van Bésien (BM de Beauvais), secrétaire et Caroline Rives (La Joie par les livres), secrétaire adjointe.

Après avoir salué l'action du bureau précédent Philippe Debrion expose les perspectives d'action du nouveau bureau et souhaite entendre les propositions des adhérents. La section devrait notamment traiter les dossiers suivants :

- développer ses relations avec les instances représentatives des élus des collectivités territoriales ;
- rester vigilante sur les questions de droit de prêt et de plafonnement des remises en relation avec le bureau national ;
- réfléchir sur les relations entre le personnel des bibliothèques et le public (médiation et accueil) ;
- travailler sur la notion de formation des bibliothécaires de lecture publique.

Dans la salle une adhérente souhaite que le terme de conservatrice soit utilisée parallèlement à celui de conservateur dans les débats de l'ABF. Plusieurs interventions écartent ce choix pour préférer le terme générique de bibliothécaire et l'absence de référence aux grades et aux fonctions au sein de l'association.

Un collègue regrette la non réélection de Gérard Brugière et émet le vœu que son action en faveur du développement de la lecture en milieu carcéral soit poursuivie par la section, notamment au cours de la réflexion sur la loi qui va être reprise. Accord du président.

Christiane Abbadie-Clerc (BPI) souhaite voir se développer la réflexion de la section sur l'application des nouvelles technologies au public des enfants. En réponse, Caroline Rives souhaite également que ce sujet soit traité mais préfère que la question soit posée à la commission médiathèque, la création d'une commission ad hoc risquant d'occulter la question de l'insertion des services à la jeunesse et de la place de ce public au sein de la médiathèque.

Des adhérents membres du collectif SOS-CAFB rappellent la situation des personnels qualifiés non titulaires et, tout en se félicitant de la création du concours exceptionnel sur titre pour l'accès au cadre d'emploi des assistants, regrettent

qu'aucun dispositif de ce genre ne soit envisagé pour le recrutement des assistants qualifiés. Didier Guilbaud et Philippe Debrion soulignent l'engagement de l'ABF en faveur d'une reprofessionnalisation des concours à tous les niveaux.

Raymonde Courrière a demandé que l'action de l'ABF en faveur d'une loi sur les bibliothèques soit relancée. André-Pierre Syren préférerait disposer d'abord des

conclusions de la commission médiathèque. Le président répond que la question sera envisagée en liaison avec l'ABF nationale et que les objectifs de la commission médiathèque doivent être précisés, celle-ci tendant à évoluer vers une réflexion sur l'ensemble du champ de la lecture publique.

Dominique Lahary demande le maintien d'une cellule « statut ».